

HOROVITZ

JOAILLIER 26 RUE CHERIF PACHA ALEXANDRIE

MAISON DE CONFIANCE

EXCLUSIVITE DES MEILLEURES MARQUES DE MONTRES SUISSES

UN POUR TOUS TOUS POUR UN JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT d'Egypte de Syrie et de Palestine

REDICTION, ADMINISTRATION et EXPEDITION : ALEXANDRIE, 30, Rue Salah el Dine. Tél. 29795.

Adresse Télégraphique «HELVE»

AU CAIRE: ADMINISTRATION ET PUBLICITE 22, Rue Kasr El Nil - Téléphone No. 40938

PHARMACIE ZECCHINI J. ZECCHINI PHARMACIEN DE 1ERE CLASSE 21, Rue Adly Pacha, (à Côté du Crédit Lyonnais) LE CAIRE R. Com. 24518 Téléph. 44840

CHRONIQUE NATIONALE

La leçon de l'armée suisse

(par DENIS DE ROUGEUMONT)



Peu avant la guerre de 1914, l'Empereur Guillaume II fit une visite au Gouvernement suisse. Au cours des manœuvres militaires, il dit à un soldat: «Vous êtes 500,000 hommes, et vous lirez bien; mais si nous vous attaquions avec un million d'hommes, que feriez-vous?» — «Chacun de nous lirerait deux fois», répondit calmement le soldat. Le Kaiser préféra passer par la Belgique.

La Suisse est l'un des pays qui a le mieux résolu l'urgent problème de la défense de la démocratie, sans toutefois tomber dans une mobilisation totalitaire.

Voici les faits: Avec une population de 4 millions et demi d'habitants, la Suisse a une armée de 600 mille hommes. Un habitant sur 7 est un soldat. La même proportion donnerait aux Etats-Unis une armée de 20 millions d'hommes. Mais nulle part les coutumes et les institutions ne sont plus démocratiques qu'en Suisse, et nulle part l'armée n'est plus populaire et ne fait aussi partie de la vie nationale qu'en Suisse.

Depuis que les communes suisses se libèrent pour la première fois de la domination médiévale des seigneurs, leur armée a été un groupement de citoyens libres, possédant chacun ses propres armes et portant fièrement son fusil, ses munitions et son équipement militaire. C'est ainsi qu'on peut souvent voir un paysan, assis sur le seuil de sa porte, polissant et graissant son fusil après le tir du dimanche... spectacle que vous ne verrez nulle part ailleurs dans le monde.

Cette habitude remonte au Moyen-Age germanique. A cette époque, l'homme libre, — celui qui n'était pas un serf, — se distinguait par ce fait: il avait le droit de porter des armes. Les Suisses considèrent leurs armes comme un symbole de leur liberté. Les libertés civiques et l'esprit militaire n'ont jamais été en contradiction. Depuis les temps les plus anciens, les Suisses étaient libres parce qu'ils étaient forts, et ils étaient forts parce qu'ils étaient libres.

La possession par chaque citoyen de ses propres armes, montre d'une façon concrète que l'Etat lui fait confiance. Imaginez ce qui arriverait dans certains Etats modernes, en proie à des luttes sociales ou politiques, si les soldats démobilisés avaient le droit d'emporter chez eux leurs armes et leurs munitions! En France, après l'Armistice, on offrit mille francs aux soldats, en échange de leurs fusils, par crainte d'une révolution. Hitler fit désarmer ses propres troupes de choc, après l'expiration du 30 juin 1934, leur laissant seulement un poignard décoratif.

La possession par chacun de ses propres armes a également une importance technique qui n'est nullement à négliger. C'est le seul moyen d'assurer une mobilisation ultra-rapide. Et c'est la défense la plus adéquate contre les parachutistes. Une coutume médiévale est devenue ainsi, la méthode la plus moderne de défense. C'est la clé de l'organisation de l'armée suisse et le secret de sa popularité.

L'armée est un lien non seulement Dernièrement, nos compatriotes, MM. de Blonay, Bueckhardt et de Marinang ont entrepris les membres du groupe alexandrin de la N. S. H. de l'armée suisse. Nous avons pensé intéresser nos lecteurs en traduisant et en résumant à leur intention, l'article ci-dessus de Denis de Rougeumont, paru dans le «Reader Digest», le grand magazine américain.

miniature. Vous ouvrez la porte de quelque grenier et vous vous trouvez en face d'un canon anti-tank, protégé par un mur en ciment. Une poussée rapide de divisions motorisées pourrait seulement se faire en évitant les villages et en passant à travers les forêts ou les pâturages. Mais les routes sont minées. Les fleuves, les vallées et les gorges sont protégés par des canons cachés dans les parois rocheuses. Dans chaque compartiment du territoire suisse, l'ennemi aurait à développer une attaque en règle. Il ne serait nullement question d'avancer rapidement comme dans les plaines de Flandre ou en Pologne.

Les deux premières années de la victoire allemande, ont renforcé la volonté des Suisses de se défendre. Le contact entre les hommes et le sol, entre l'armée et le peuple, entre le présent et les traditions historiques, s'est vu raffermi par cette longue période de mobilisation. La Suisse fut épargnée au printemps 1940 uniquement parce que ses voisins comprirent que ce serait un morceau dur à avaler, et parce qu'il était celui qui a, dans ses mains, le Gothard.

Les 4/5 du trafic entre l'Allemagne et l'Italie se fait par le Gothard ou le Simplon. Ces tunnels sont puissamment minés. Beaucoup d'hommes ont juré de les faire sauter au premier signe d'invasion. L'axe le sait. L'axe connaît aussi le plan suisse de défense. La ligne du Gothard a été déclarée comme ligne de retraite nationale. Certaines unités de l'armée doivent ralentir la pénétration des frontières, d'autres doivent défendre les vallées parlant du Gothard. Les Suisses pourraient tenir, sans espérer toutefois une victoire, mais ils sauveraient au moins l'honneur du pays.

Des extraits d'un récent discours prononcé à Berne par un colonel, devant un grand public, montre l'état d'esprit actuel de la Suisse.

«Le vrai objectif est celui qui ne questionne jamais pour ce qui a trait à la défense du sol quand cela est raisonnable. A ceux qui demandent: «Pourquoi ces sacrifices?», il répond: «Ni la famine, ni la guerre, ni l'exil ne pourront être évités si nous gémissons sans lutter. La liberté individuelle ne pourra survivre dans un Etat qui ne défend pas son indépendance. Mais au-delà de tout calcul de gain ou de perte, il y a des valeurs morales. Il y a l'idée fédérale, comme un héritage à nos descendants. Voilà pourquoi nous croyons en Dieu et non pas en un homme qui prétend être adoré comme un Dieu.»

LA SEMAINE EN SUISSE

LE PROBLEME DE L'ASSURANCE VIEILLESSE REMIS EN QUESTION

Il est incontestable que la tourmente qui sévit sur le monde a sur notre pays, pour conséquence principale, celle de réveiller le souci des réformes sociales. Certaines innovations ne se seraient jamais imposées, ou auraient dû attendre bien longtemps pour s'imposer si la secousse des bouleversements contemporains ne s'était pas faite sentir aussi fortement. Ce sont des réalisations déjà acquises ou des projets en voie de développement, tel que l'introduction du caractère obligatoire des contrats collectifs ou l'initiative en faveur de la protection de la famille.

Il est cependant un problème qui attend depuis longtemps sa solution pratique: c'est l'assurance vieillesse et survivants. La question se pose avec d'autant plus d'actualité que de nombreuses démarches publiques et privées se déroulent présentement à son sujet et que la semaine passée le Conseil fédéral fut amené à prendre lui-même position à ce propos.

En 1925, par un scrutin populaire, le corps électoral suisse décida d'introduire dans la Constitution fédérale, un article 34 quater, changeant le Conseil fédéral d'instituer, avec le concours des cantons, une assurance en cas de vieillesse, et une assurance des survivants. Ces deux assurances devaient pouvoir être déclarées obligatoires pour certaines catégories de citoyens.

Le même article constitutionnel devait affecter à l'assurance vieillesse les produits de l'imposition que le même vote populaire introduisait sur le tabac. La mise en oeuvre du principe constitutionnel ainsi arrêté s'avéra extrêmement difficile. Quelles sont les principales étapes d'une évolution qui n'a pas abouti à un résultat positif.

Après plusieurs années de discussions et d'études, le Conseil fédéral mitait sur pied un projet daté du 17 Juin 1931, qui fut rejeté par le peuple suisse le 6 décembre suivant, à la suite d'une campagne électorale fort animée. On ne pouvait songer, après ce refus catégorique, à présenter un nouveau projet.

Jusqu'en 1933, les recettes provenant de l'introduction de l'impôt sur le tabac, furent comptabilisées dans un compte spécial qui atteignit 236 millions de frs. Mais depuis 1936, ces ressources mêmes furent déviées de leur destination primitive et sont maintenant versées à la couverture des besoins budgétaires réguliers. (Lire la suite en page 2)

LETRE DE SUISSE

POUR SAUVER NOTRE PASSE

«Les châteaux, ces témoins de notre passé riche et animé, sont considérés par la génération actuelle tout autrement: qu'il y a cent ans, ils étaient encore liés alors au souvenir des rapports de souverains à sujets; aussi le gouvernement se défit-il de ceux qui étaient devenus sa propriété. Aujourd'hui, on regrette ces alienations; on a appris à mieux apprécier l'importance de ces édifices.»

Ces réflexions se aient dans un rapport du Conseil d'Etat à Zurich. C'est peut-être la première fois qu'un document officiel exprime un regret des sottises commises il y a un siècle par les gouvernements qui s'intitulèrent progressistes. Cette époque qui se aissait éclairée pensait le prouver en éteignant le passé qui est, en fait, la seule réalité humaine: tout ce qui est, est passé.

On ferait un impressionnant inventaire des richesses perdues ou détruites par la passion politique, la passion religieuse, la passion progressiste; trésors d'édifices, vitraux de prix, vendus au plus offrant, cédés à des amateurs étrangers, rachetés à grand-peine; bibliothèques précieuses, dispersées par des ignorants et des primaires et dont les débris font l'ornement d'instituts étrangers; beaux décors de villes demeurés sous prétexte de laisser passer la locomotive ou d'élargir à rue, souvent remplacés par d'absurdes édifices qui généralement entravent la circulation plus que ce qui était à leur place; châteaux tombés en ruine, vendus pour des fins utilitaires par leurs propriétaires ruinés par le fisc. Une parure s'en est allée lambeaux par lambeaux. Sans cesse s'accomplissent des destructions évitables de ce que nos prédécesseurs ont construit pour le plaisir de nos yeux, de ce que la nature a créé pour notre joie.

Il y a quelques années on vit arriver au Conseil national une commission toute guillerite: elle avait eu une idée. Plutôt que de s'en aller emprunter une non, chose particulière, au nord, mais à l'ouest. Elle proposait, faisant d'une pierre deux coups d'ouvrir des routes nouvelles au tourisme tout en contribuant à la conservation de nos beautés naturelles. Il s'agissait d'organiser des itinéraires de châteaux historiques, de limitation de la France d'avant-guerre. Nos voisins avaient créé toute une organisation, fort ingénieuse, permettant aux automobilistes, voyageant isolément ou en commun, de visiter, moyennant finance, les châteaux les plus intéressants jalonnant les routes touristiques. Les propriétaires recevaient une partie des finances d'entrée, ce qui leur permettait d'entretenir leurs demeures.

L'affaire s'ensabla, tombée sans doute dans les rouages administratifs qui retiennent tant de choses. Son dossier vint reposer, bien avant la guerre, dans un cimetière en carton. Mais depuis lors, la plupart de nos villes ont continué à épaissir la ceinture de leurs remparts détruits, les sinistres surfaçes de leurs habitats grégaire où les humains nichent les uns sur les autres comme dans des alvéoles. Sommes-nous enrichis d'une attraction touristique?

Il y a beaucoup de châteaux à vendre, aujourd'hui. Non seulement des demeures proprement historiques, mais de ces belles «campagnes» d'autrefois dont on entrevoit les façades élégantes et discrètes à travers les feuillages de leurs vastes parcs. Qui serait en état d'acheter ces propriétés sinon pour en revendre les terrains au détail? Songez-t-on au danger qui menace des régions comme La Côte si les rives ombragées du lac faisaient place à des lotissements?

L'Etat s'occupe de tout, excepté de la sauvegarde de ce patrimoine de beauté que la Providence a donné à notre pays et qui ne figure qu'à la suite de la protection des lettres, du cinéma national, de la radio et des beaux-arts dans le fameux message fédéral concernant les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération. Comme si le respect que nous devons au visage de la patrie ne sera pas toujours la source la plus féconde de nos inspirations et ce que nous pourrions offrir de plus précieux à nous-mêmes et aux autres!

C'est pourquoi, il est bon de voir un gouvernement cantonal regretter les erreurs passées. Celui de Zurich fait mieux. Il a la bonne fortune d'être en état de racheter quelques-uns de ses monuments historiques. Kajour, un de nos châteaux les plus majestueux, est devenu sa propriété il y a plusieurs années déjà. Plus récemment, ce fut Greifensee, haut quadrilatère au pignon en escalier, reflété par les eaux d'un petit lac.

Et voici qu'il vient de se rendre acquéreur du château de Laufen célèbre surtout par son site surplombant les chutes du Rhin. C'était, à l'époque romantique, le point le plus visité de Suisse avec les rives du Léman. De Goethe à Victor Hugo, tous les grands écrivains vinrent écouter et décrire le fracas des eaux. Laufen était le point culminant de l'itinéraire consacré que suivent aujourd'hui avec agrément des promeneurs moins portés au lyrisme. On s'arrête, encore dans les galeries pratiquées à portée de main des masses d'eau et dans les pavillons où l'on contemple le spectacle à travers des vitres colorées. Tous les petits maîtres du temps ont consacré des estampes

à cette scène sublime. L'un d'eux, Eleuter, s'était spécialisé dans ce sujet et en tenait boutique dans son atelier de gravure. Ses affaires prospérèrent si bien qu'il put transporter son négoce artistique au château de Laufen dont il devint propriétaire en 1945. «Sa veuve m-on dans les premières éditions de Baedeker, se fait payer 1 fr. pour le droit de contempler la chute depuis le pavillon et depuis la galerie construite sous la cataracte même. Elle possède aussi les bateaux de passage.»

C'est à ses descendants, que l'Etat de Zurich vint d'acheter Laufen afin, au jugement de son rapport, de préserver de toute atteinte, ce joyau au paysage suisse.

Il eût été difficile de trouver un plus intelligent emploi de la part du canton de Zurich au bénéfice de l'Exposition nationale de 1939.

L'EGYPTE ET LA GUERRE

LA CROIX-ROUGE AMERICAINE A L'OEUVRE

C'est au siège de l'Assistance Publique que l'on a la connaissance de M. Bain, écrit un de nos congresses de la «Bourse Egyptienne» du Caire à propos de l'oeuvre magnifique entreprise en Orient par la Croix-Rouge américaine. Je me trouvais dans le bureau de B. Cazes, en compagnie de S. E. Ahmed Helmi pacha, quand on annonça la visite au délégué de la Croix-Rouge américaine, M. Bain venant visiter le siège de l'Assistance, dans l'intention sans doute de se rendre personnellement compte des besoins éventuels de l'Association en fournitures médicales.

L'occasion était trop bonne et ne pouvait pas être manquée. Et c'est ainsi que, une heure plus tard je me trouvais confortablement installé dans l'accueillant bureau que la Croix-Rouge américaine occupe à la rue Kasr el Nil.

Et M. Bain se prêta aussitôt aux rigueurs de l'interview... — Il y aura bientôt un an que je suis arrivé ici, me dit-il. Venant de Lisbonne, je devais me rendre en Grèce, lorsque l'attaque allemande se produisit. Ma mission devenant dès lors superflue et le 17 mai 1941, je débarquai dans un port égyptien — suivi par trois navires chargés de produits américains originellement destinés à la Grèce. Je vins donc en Egypte, où j'installai mon «quartier-général». Au cours des six premiers mois, j'ai reçu ici pour plus de 2.225,000 dollars de produits divers destinés au Moyen-Orient.

M. Bain me tend une longue liste dactylographiée. Plus d'une centaine d'articles de pharmacie et de droguerie y figurent pour des montants allant depuis 14 dollars d'acide borique jusqu'à 204.663 dollars de couvertures. Tous ces produits ont été amenés à bord de 24 bateaux portant des chargements inégaux.

Cette «manne» qui nous vient d'Amérique a déjà profité, entre autre, aux organisations suivantes: — Croix-Rouge britannique. — Croix-Rouge hellénique. — Croix-Rouge internationale. — Greek War Relief Committee. — Lady Lamson Committee for Refugees.

— Le Croissant-Rouge égyptien et le Croissant-Rouge de la Jeunesse. — En outre l'armée britannique et le Royal Army Medical Corp, ainsi que 25 dispensaires et cliniques relevant de sociétés de bienfaisance, ont eu leur part des envois américains. M. Bain me fait remarquer à ce propos que les secours sont distribués sans aucune distinction de race ou de religion. D'ailleurs, ajouta-t-il nous sommes prêts à recevoir toute demande de secours. Toutes les requêtes qui nous parviennent sont l'objet d'un examen minutieux. Donnez nous adressez à vos lecteurs, ma porte est ouverte à toutes les organisations officiellement constituées.

Empressions-nous de nous conformer à ce désir. Toute correspondance doit être adressée à: American Red Cross 50, rue Kasr el Nil Le Caire

La Syrie, le Liban et la Palestine, les réfugiés grecs en Turquie les victimes des raids aériens d'Alexandrie, les colonies italiennes d'Afrique Orientale, ont reçu des secours de la Croix-Rouge américaine. Ces secours ne sont pas uniquement constitués par des médicaments: les civils victimes de la guerre reçoivent également des produits alimentaires. Des montages de médicaments et d'autres articles ont été débarqués à Suez et acheminés rapidement vers divers centres de distribution. Un personnel américain, composé de 5 spécialistes, veille à la bonne marche du travail, 70,000 sacs de farine ont déjà été distribués dont: 30,000 au Croissant-Rouge à l'époque de raids sur Alexandrie, 20,000 en Libye et le reste en Palestine en Syrie et dans la province égyptienne. Les autres produits distribués comprennent notamment: du lait en poudre de miel, du riz, du café du cacao etc...

— Une seule ombre cependant à ce confortable tableau: tout cela a été possible jusqu'ici. Mais demandons-nous, les hostilités dans le Pacifique

ne vont-elles pas entraver l'acheminement régulier des expéditions futures? M. Bain n'est nullement surpris par cette question. Pas du tout, répond-il, nos journaux pourront continuer à arriver comme par le passé. Je crains seulement que le flot des envois subisse une baisse provisoire mais il est hors de doute que mon pays a entrepris un «effort total» et que l'aide médicale — qui est un peu de mon domaine — sera encore mesurée. L'année dernière, me dit-il, 5 millions de membres ont réglé à la Croix-Rouge américaine la cotisation d'un dollar. Cette année, ce chiffre est probablement monté jusqu'à 18 millions de membres et autant de dollars! L'agression japonaise a ravivé toutes les énergies aux Etats-Unis emportant dans son tourbillon ce qui pouvait encore subsister dans les rangs des isolationnistes.

M. Bain allume une cigarette. L'éclair de son briquet illumine un instant son front calme et énergique. L'homme ne s'est pas laissé entraîner par la passion qu'on devine pourtant chez lui. Sa conscience est révoquée par la nouvelle tuerie qui embrasse le Pacifique. Ses compatriotes se battent à l'autre bout du monde. Cependant, le devoir le retient ici, parmi nous. Soldat sans fusil il est quand même à son poste de combat. Il n'a pas attendu l'attaque de Pearl Harbour pour offrir à la Croix-Rouge américaine son cœur vaillant et sa longue expérience. D'autres épreuves difficiles l'ont eues: inondations plus terribles, incendies et les mille et un accidents de la vie quotidienne ont fait de lui un expert en matière d'organisation de secours.

M. Bain est ce qu'on appelle «the right man in the right place». Travailleur infatigable, homme de grand cœur, il a par dessus tout un sourire franc et généreux. Ce sourire a engagé pas mal de gens à s'adresser à lui... jamais en vain.

La Croix-Rouge américaine a été créée pour soulager la détresse. Elle nous a délégué en M. Bain une personne compréhensive et charitable un représentant typique de la généreuse Amérique qui tend au monde, à l'entree du port de New-York le flambeau de la civilisation.

Au moment de prendre congé, M. Bain nous a déclaré: — L'Egypte a été choisie comme centre de distribution pour soulager la misère européenne après la victoire alliée. Pour le moment, les instructions reçues de Washington limitent notre champ d'action au Moyen-Orient. Mais un jour viendra où l'Europe nous appellera à son secours. Ce jour-là la Grande-Bretagne les Etats-Unis et leurs alliés ne seront pas de trop pour soulager la détresse causée par les ambitions des dictateurs.

Parmi les notes.

PARADOXE HELVETIQUE

Depuis que la Confédération a acheté des navires espagnols ou grecs et les a munis de notre emblème national, les bateaux battant pavillon helvétique ne sont pas rares dans le port de Lisbonne. Le «Rüli», toute fine, barque à voile de cinq mètres de long, représente quelque chose de beaucoup plus particulier. C'est pourquoi notre ministre à Lisbonne, ainsi qu'un reporter dit «Diario de Notícias», se sont rendus à son bord dès qu'il fut arrivé et se sont entretenus avec son propriétaire. Ce dernier, se nomme Hans Meiss, est natif de Teufen, a été élevé à Zurich et est âgé de 29 ans.

Il voyage toujours sans passagers, mais avec un chien qu'il a baptisé «Samedi», à l'instar de Robinson qui avait appelé son nègre «Vendredi». On trouve dans sa cabine une bibliothèque, un réveil-matin, du tabac américain, une boussole un sextant, un plan de la ville de Zurich, un chronomètre, enfin des cartes.

Après avoir tâté de la banque en Suisse, à Paris, à Berlin et à Londres, Meiss se découvrit la vocation des randonnées terrestres et maritimes. Comme chauffeur d'un riche Anglais, il parcourut la France et l'Espagne. En 1935, la guerre d'Abysinie lui donna envie de visiter ce pays. L'Italie refusa de lui donner un visa pour l'Egypte. Il traversa la péninsule, gagna Brindisi et y acquit une barque, la «Santa-Barbara», avec laquelle il se rendit dans les îles grecques. Pour assurer son existence, il écrivait des articles de revues et les illustrait de photographies. Un beau jour, il passa en vue des côtes de Chypre, puis y débarqua. Un officier anglais l'interpella: — Que faites-vous ici? — Je suis Suisse et je voyage pour mon instruction.

— Savez-vous jouer au bridge? — Certainement. L'officier le reçut à bras ouverts. Deux de ses camarades et lui attendaient avec impatience un providentiel quatrième.

Un peu plus tard, Meiss aborde à Haifa. Il laisse pour quelque temps son bateau à l'ancre et parcourt la Palestine. Il décharge du sable au lac de Tibériade, casse des cailloux près de la mer Morte, redevient chauffeur dans la vallée du Jourdain. A Tel-Aviv, nous le voyons

partier d'hôtel, à Jérusalem, jardinier. Mais il retourne à son bord et traverse le canal de Suez en 1936. Nouvel arrêt à Suez: Meiss prend la «Santa-Barbara» et prend le premier bateau pour le Sud. Il dort sur le pont avec des nègres et des Arabes jusqu'à Beira, où il cherche du travail. Mais il n'en trouve que difficilement. Il lui faut pousser jusqu'en Rhodésie du Nord pour découvrir enfin un emploi convenable dans une grande ferme. Il achète bientôt du terrain dans une contrée saine et même fonde un hôtel de dix-neuf lits. Ses affaires deviennent prospères: des mineurs prennent l'habitude de passer le weekend et les vacances chez lui.

Hélas! Meiss est possédé du démon de l'aventure. En janvier 1939, il lâche tout pour devenir mineur et travailler à plusieurs centaines de mètres sous terre avec les nègres. Sans doute n'y a-t-il pas été trop heureux, car enfin le besoin de revoir sa patrie le saisit. Il s'embarque au Cap sur un cargo pour Londres. La malaria l'envoie à l'hôpital suisse et il s'y trouve encore au moment de la déclaration de guerre. A sa guérison, il fait des conférences à ses hommes sur la Palestine et l'Afrique. L'Office fédéral pour l'expansion commerciale l'expédie au Congo. En juillet dernier, il achète à Vigo sa barque actuelle qu'il baptise «Rüli 650». De Vigo à Lisbonne, il lui a fallu six jours pendant lesquels il a été non seulement survolé par les avions allemands, mais encore arrêté par les bateaux anglais. Avec son chien «Samedi», Meiss gagna la Côte d'Or, en passant par Tanger, Casablanca, les Canaries, Dakar, le Cap Vert, Freeport et la Côte d'Ivoire. Puis il poussa jusqu'au Congo.

«Un très intéressant ouvrage sur l'Egypte vient de paraître en librairie, pouvait-on lire, le 1er mars 1938, dans le «Journal d'Egypte».

Il s'agit de «Moers et coutumes des Fellahs», la thèse que le R.P. Henri Habib-Ayroul avait soutenue brillamment, le 2 février 1938, devant le docteur d'Université, et que l'éditeur Payot venait de publier en volume.

Aussitôt paru, cet ouvrage suscita le plus vif mouvement de curiosité, comme on pouvait s'y attendre, puis dans toute la presse, en Egypte d'abord bientôt en France, en Belgique, en Suisse, en Italie, en Angleterre, au Liban, au Portugal, en Allemagne et jusqu'en Amérique. Sociologues, géographes et critiques furent unanimes à saluer «Moers et coutumes des Fellahs» non seulement comme un livre curieux et suggestif et un bel exemple de géographie humaine, mais encore comme une des études les plus complètes et organiques sur le régime et la vie des fellahs.

Dans cette étude magistrale, écrite avec une rare compétence, en une langue parfaite, cadencée comme celle d'un poète, chacun se plut à reconnaître cet travail remarquable, solide et vraiment vécu, un document direct, vivant, d'une haute portée humaine, sur son nouveau, écrit dans le «Mercure de France» un maître de la matière, Camille Vallaux. «J'aimerais, déclara de son côté un diplomate égyptien, qu'on distribue un tel livre à chacun de nos ministres et de nos députés.»

Le grand public prit ce conseil pour lui-même et fut tellement intéressé que l'ouvrage du R. P. Henri Habib-Ayroul est, aujourd'hui absolument introuvable.

C'est pour cette raison que les «Amis du Livre Français en Orient» ont décidé de publier, sous le titre: «Fellahs», une nouvelle édition de «Moers et coutumes des Fellahs».

Ainsi que l'a fait remarquer S.E. Mohamed Bey Fahmy, «par son tempérament et l'émotion qu'elle fait naître, une telle étude s'élève, d'ailleurs, à la hauteur d'une oeuvre sociale». Selon l'expression de S.E. Fouad Abaza Pacha, dans la préface qu'il a bien voulu écrire pour cette seconde édition, «l'angoissant problème du fellah est, en effet, loin d'être résolu, et il faut que, dans cette tâche gigantesque, Egyptiens et amis de l'Egypte collaborent, tous, d'un même coeur.»

Les Editions Horus sont sincèrement convaincues qu'elles participent efficacement à cette oeuvre nécessaire, en rééditant le livre courageux et sincère du R. P. Habib-Ayroul. En décrivant le fellah avec précision et avec amour, en le plaçant dans son cadre géographique, ses traditions et sa vie de chaque jour, en s'efforçant surtout de le pénétrer intimement jusque dans son âme, l'évoquant et très objectivement, à révéler, tant la sympathie sait être compréhensive, à rendre sensible à tous l'immense misère de la paysannerie égyptienne. Bref, il a déjà gagné la cause du fellah, et c'est précisément parce que nous sommes convaincus qu'aucun lecteur de bonne foi ne pourra rester indifférent à l'appel que nous faisons d'aider à répandre de nouveau son magnifique et bienfaisant ouvrage.

A tous les hommes de coeur de nous y aider à leur tour. La besogne est immense et, pour la mener à bien, il n'y aura jamais trop d'ouvriers.

NOUVELLES DE SUISSE

DEUX NOUVELLES VICTIMES DES AVALANCHES

Berne, 25 février. — A Wengen, on annonce deux nouvelles victimes d'une avalanche. L'une d'entre elles est Mme. Marie Huber, veuve du professeur Huber, l'autre M. Graf, de Wengen. Elles faisaient une excursion sur le versant oriental du Lachterbrunnen, quand elles furent ensevelies par une avalanche de neige. On ne s'aperçut de leur disparition que dans la soirée. Des recherches furent aussitôt organisées et leurs corps furent retrouvés sous une épaisse couche de neige, grâce à un chien de l'armée.

UN GRAND FROID A SEVI EN SUISSE

Berne, 25 février. — Le froid a été si vif cette année que dans le Jura et dans le Tessin, il y a eu un manque d'eau, à tel point que dans le canton de Neuchâtel les citoyens étaient obligés de faire 4 à 5 kms. pour trouver de l'eau. Dans certaines localités on a dû faire fondre artificiellement la neige pour avoir de l'eau. Dans le Jura vaudois, on a enregistré le froid le plus vif depuis 50 ans. Dans certaines régions, le thermomètre a marqué 42 degrés sous zéro.

PLUS DE TRAMWAYS ET D'AUTOBUS LE DIMANCHE

Berne, 25 février. — La pénurie du courant électrique a obligé les autorités de la ville de Berne de supprimer le dimanche tous les tramways et les autobus. C'est ainsi que dimanche, les rues de la capitale ont été transformées en regne du piéton.

NOS COMMUNICATIONS AVEC LES BALKANS

Berne, 25 févr. — En dépit des difficultés de toutes sortes, nos communications actuelles avec les pays européens ne subiront pas de changements. Nos communications avec les Balkans se font par la voie Lausanne-Trieste.

LES PROCHAINES FOIRES SUISSES

Berne, 25 février. — Toutes les difficultés de l'heure ne rebutent pas ceux qui chaque année, même dans les circonstances apparemment les moins favorables, organisent des grandes manifestations qui, à Bâle au printemps ou à Lausanne et à Lugano, en automne, montrent la Suisse à l'étranger. Samedi dernier, l'assemblée annuelle des délégués de la Société du Comptoir suisse de Lausanne, a pris connaissance des résultats financiers de l'année 1941.

LE PROBLEME DE LA NAVIGATION FLUVIALE

Berne, 25 février. — Le problème de la navigation fluviale intéresse de plus en plus l'opinion publique. C'est ainsi que le Comité central de l'Association suisse pour le canal transalpin (on disait le canal du Rhône au Rhin) va lancer un appel de fonds, pour poursuivre l'étude et hâter la réalisation de son programme.

LE COMMERCE EXTERIEUR DE LA SUISSE

Berne, 25 février. — Le commerce extérieur de la Suisse enregistre aujourd'hui, au point de vue de la quantité, un fort recul par rapport à l'avant-guerre. L'importante hausse des prix de toutes les marchandises d'importation, encore accentuée par un relèvement considérable des frais de transport et des primes d'assurance, explique l'augmentation du chiffre des importations exprimées en valeur.

LE RATIONNEMENT DE LA BENZINE ET AUTRES COMBUSTIBLES

Berne, 25 février. — L'Office de guerre pour l'Industrie et le Travail a pris plusieurs décisions: Il vient tout d'abord de fixer les quantités de benzine et d'huile diesel, qui pourront être prélevées en mars. Ces quantités, sont les mêmes qu'en février.

INTERDICTION DE NICKELER CERTAINS OBJETS

Berne, 25 février. — L'Office de guerre pour l'Industrie et le Travail vient de décréter l'interdiction de nicher certains objets, et plus spécialement les articles de bureaux et les articles de ménage, en raison de la pénurie du nickel.

LA VERIFICATION DE TOUTS LES POURS DE BOULANGERIE

Berne, 25 février. — Les autorités fédérales viennent d'ordonner la vérification de tous les fours de boulangerie et de pâtisserie. Les installations dont la mise en état permettrait d'espérer une économie de combustibles, devront être améliorées jusqu'au 2 juin au plus tard.

LE PRIX DES CEREALES FOURRAGERES

Berne, 25 février. — Le service fédéral du contrôle des prix a pris une ordonnance entrant immédiatement en vigueur et fixant les prix maxima de livraison des céréales fourragères et des fourrages.

UN INVENTAIRE DES VIVRES

Berne, 26 février. — L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation a ordonné pour le 26 février, un inventaire général de tous les vivres et fourrages se trouvant dans les entrepôts et maisons d'expédition. Le même office fixe le contingent d'abattage des porcs pour le mois de mars 42, qui se montera à 25% de la moyenne d'abattage des porcs en mars 39 et 40.

A PROPOS DE L'INTERDICTION PORTEE SUR LES AVOIRS ETRANGERS AUX ETATS-UNIS

Berne, 25 février. — La liberté du trafic international des paiements a été sévèrement touchée par l'ordonnance du Président des Etats-Unis du 14

LES COMPTES DES C.F.F. POUR L'ANNEE 1941

Berne, 25 février. — La direction générale des C.F.F. vient de publier les résultats du compte des profits et pertes pour 1941. Les recettes totales se montent à 214 millions de frs. suisses, et les dépenses à 196 millions, ce qui représente un bénéfice net de 18 millions de frs.

TRANSPORTS MARITIMES

Berne, 25 février. — Les autorités suisses ont pu réserver à bord d'un vapeur, qui doit quitter prochainement New York, un tonnage limité pour les marchandises suisses. Un autre vapeur sera également à la disposition des importateurs suisses. La majorité, sinon la totalité des marchandises destinées à la Suisse, prête à l'embarquement à New-York, pourra être expédiée au cours du mois de mars.

UN INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'ETUDE DES CLASSES MOYENNES

Fribourg, 25 février. Un Institut international pour l'étude des classes moyennes vient de se constituer à Fribourg, sous la présidence de M. Piller, Conseiller d'Etat. L'assemblée se propose de se documenter sur les aspects sociaux, économiques et juridiques qui soulèvent le problème des classes moyennes. Son action se développera sur le plan international, sans exclure pour cela l'étude de notre problème dans les différents cadres nationaux.

DE NOUVELLES RESTRICTIONS SUR LA CONSOMMATION DU COURANT ELECTRIQUE

Berne, 25 février. — La Centrale fédérale de l'économie de guerre publie un communiqué sur la préparation d'eau chaude destinée aux habitations. Le léger dégel qui s'est produit sur quelques points du territoire, n'a pas passablement amélioré l'approvisionnement du pays en électricité. Bien au contraire, la quantité d'eau et la production des usines au fil de l'eau qui desservent le public, de même que la production d'énergie électrique des usines, sont descendues à un niveau qui n'a jamais été encore enregistré.

LE DANGER DES AVALANCHES

Berne, 27 fév. — En raison de l'élévation de la température, dans nos montagnes, le danger des avalanches a de nouveau augmenté, principalement sur le flanc nord des Alpes. Sur la neige de fond, se trouve une couche de neige dangereuse de 50 cms. qui n'offre pas de cohésion, de sorte que celle-ci peut glisser ou se mettre en mouvement lors du passage, sur les pentes ensoleillées, lorsque la température est en hausse. Le danger de glissement de planches de neige est accru en hautes montagnes.

CHOMAGE FORCE DANS L'INDUSTRIE DU PAPIER

Berne, 28 fév. — Voici quelques perspectives concernant l'industrie du papier. Aujourd'hui, une nouvelle importante, relative à ce secteur de la production, est communiqué au public. Par ordre de l'Office de guerre pour l'Industrie et le Travail, quarante exploitations fabriquant de la cellulose de papier et des cartons devront cesser leur activité du 1er au 14 mars. 7.000 ouvriers sont touchés par cette mesure, qui a pour cause la pénurie actuelle d'énergie électrique.

HAUSSE SUR LE PRIX DU SAVON

Berne, 2 mars. — Le service fédéral du contrôle des prix communique qu'après avoir maintenu pendant plus d'un an les prix des diverses sortes de savon, ils seront quelque peu augmentés. Il s'agit du savon blanc ordinaire, du savon mou, des flocons et paillettes de savon, des lessives automatiques et des produits de nettoyage, etc. Le service fédéral du contrôle des prix espère que les nouveaux prix du savon pourront être également maintenus pour une période d'une certaine durée.

HAUSSE SUR LE PRIX DU SAVON

Berne, 2 mars. — Le service fédéral du contrôle des prix communique qu'après avoir maintenu pendant plus d'un an les prix des diverses sortes de savon, ils seront quelque peu augmentés. Il s'agit du savon blanc ordinaire, du savon mou, des flocons et paillettes de savon, des lessives automatiques et des produits de nettoyage, etc. Le service fédéral du contrôle des prix espère que les nouveaux prix du savon pourront être également maintenus pour une période d'une certaine durée.

LE PARLEMENT ZURICHOIS AU TRAVAIL

Zurich, 2 mars. — Le Parlement zurichois a voté un crédit de 100.000 frs. au Secours suisse d'hiver, et une somme équivalente au Don national suisse en faveur des soldats et de leurs familles.

DERNIERES NOUVELLES

DES EBOULEMENTS A ST. MORITZ. St. Moritz, 4 mars: A St. Moritz, les premières constatations concernant l'éboulement de grands blocs de roches sur une église ont permis de constater que le Collège de l'abbaye se trouvait à l'abri de tout éboulement.

UN VIOLENT SIROCO SOUFFLE SUR LA SUISSE. Berne, 4 mars: Un violent siroco a provoqué une chute abondante de neige et une augmentation du nombre des avalanches.

DE L'ORGE DANS LE PAIN. Berne, 4 mars: Le pain, qui contient déjà 5 % de seigle, comprendra aussi 10 % d'orge. L'orge étant un aliment sain, l'on espère pour l'avenir, avoir du bon pain.

LES SPORTS. Berne, 4 mars: Notre équipe nationale de hockey sur glace a terminé dimanche sa saison internationale, battant l'équipe italienne par 5 buts à 2.

LE COMPTE D'ETAT DU CANTON DE GENEVE POUR 1941. Genève, 4 mars: Les comptes d'état du canton de Genève pour l'année 1941 accusent un déficit de 4 millions sur un total de dépenses de 42 millions.

AU GRAND CONSEIL BERNOIS. Berne, 4 mars: Le Grand Conseil bernois a examiné un décret sur la répartition des arrondissements électoraux et le nombre des mandats au Grand Conseil, rendu nécessaire à la suite du recensement fédéral.

LES 94 ANS DE LA REPUBLIQUE NEUCHATELOISE. Neuchâtel, 4 mars: La ville de Neuchâtel a célébré dimanche le 94<sup>e</sup> anniversaire de la République.

A PROPOS DES EGLISES REFORMEES

Berne, 26 février. — Le Grand Conseil bernois a approuvé un décret réorganisant les paroisses réformées et introduisant au synode le vote tacite.

DECES DU COL. D'ETAT-MAJOR ANDRE PERNOU

Lausanne, 26 février. — A Lausanne, est décédé, dans sa 51<sup>ème</sup> année, le Col. d'Etat-Major, André Pernou, instructeur en chef de la première division.

L'INSTRUCTION PREPARATOIRE A LA GYMNASTIQUE

Berne, 27 fév. — L'Office central pour l'Instruction préparatoire à la gymnastique, aux sports, etc. du département militaire, décidé par le Conseil fédéral, entrera en activité le 1er mars.

DE NOUVELLES PIECES DE MONNAIE

Berne, 27 fév. — En raison de la pénurie de métaux, le Conseil fédéral a décidé de frapper des pièces de 1 et 2 centimes en zinc et non plus en cuivre. La nouvelle monnaie aura la même empreinte et la même dimension que les pièces actuelles.

LE COMMERCE DES PEAUX

Berne, 27 fév. — L'Office de guerre pour l'Industrie et le Travail vient de régler par voie d'ordonnance, le commerce et la répartition des peaux de chevreuils, de chamois et de cerfs. Les chasseurs et autres possesseurs de peaux desséchées, devront les livrer aux personnes et aux entreprises qui, par profession, en font le commerce.

LES ALLOCATIONS DE VIE CHERE

Bâle-Campagne, 27 fév. — Le Grand Conseil vient de voter une proposition tendant à verser des allocations de vie chère au personnel de l'Etat. L'Assemblée a également voté un crédit de 300 mille francs pour secourir les populations dans la gêne.

LE RATIONNEMENT DE LA VIANDE

Berne 1er mars. — La Centrale fédérale de l'économie de guerre vient de communiquer le rationnement de la viande des aujourd'hui. Jusqu'à mardi à 14 heures. Des coupons de la carte alimentaire portant les lettres O, P, R et S comprennent 1.000 points pour la carte entière et 550 pour la carte pour enfants. Ces coupons permettront d'acquies de la viande après un barème de conversion publié dans les journaux. Le lundi ne sera plus jour de viande, mais le mercredi et le vendredi.

LE PARTI RADICAL ET LA QUESTION DE L'AUGMENTATION DU NOMBRE DES CONSEILLERS FEDERAUX

Zurich, 1er mars. — Le Comité central du parti radical du Canton de Zurich, a réuni les présidents et les vice-présidents des groupes locaux et des districts pour examiner la question de l'augmentation du nombre des membres du Conseil fédéral. L'assemblée a décidé de recommander l'initiative bernoise tendant à porter de 7 à 9 le nombre des Conseillers fédéraux. De toute façon, quel que soit le résultat du vote, le parti est décidé à examiner la possibilité d'une participation des travailleurs aux charges gouvernementales sans modifier la constitution.

LES ELECTIONS DANS LE CANTON DE VAUD

Berne, 1er mars: Les élections des membres du Conseil d'Etat dans le canton de Vaud, ont eu lieu hier et aujourd'hui. Tous les candidats de la Ligue d'entente libérale et radicale ont été élus. Comme il n'y avait pas de lutte, la participation au scrutin a été faible. Voici les résultats: MM. Antoine Vodoz, 26.302 voix. Louis Rubattel, libéral, (pour remplacer M. Bujard) 26.252 voix. Paschoud, radical, 25.488 voix. Ernest Fischer 25.237 voix. F. Porchet, radical, (plus de 24.000 voix.) Bosset, radical, 24.127 voix.

HAUSSE SUR LE PRIX DU SAVON

Berne, 2 mars. — Le service fédéral du contrôle des prix communique qu'après avoir maintenu pendant plus d'un an les prix des diverses sortes de savon, ils seront quelque peu augmentés. Il s'agit du savon blanc ordinaire, du savon mou, des flocons et paillettes de savon, des lessives automatiques et des produits de nettoyage, etc. Le service fédéral du contrôle des prix espère que les nouveaux prix du savon pourront être également maintenus pour une période d'une certaine durée.

LE PARLEMENT ZURICHOIS AU TRAVAIL

Zurich, 2 mars. — Le Parlement zurichois a voté un crédit de 100.000 frs. au Secours suisse d'hiver, et une somme équivalente au Don national suisse en faveur des soldats et de leurs familles.

DERNIERES NOUVELLES

DES EBOULEMENTS A ST. MORITZ. St. Moritz, 4 mars: A St. Moritz, les premières constatations concernant l'éboulement de grands blocs de roches sur une église ont permis de constater que le Collège de l'abbaye se trouvait à l'abri de tout éboulement.

UN VIOLENT SIROCO SOUFFLE SUR LA SUISSE. Berne, 4 mars: Un violent siroco a provoqué une chute abondante de neige et une augmentation du nombre des avalanches.

DE L'ORGE DANS LE PAIN. Berne, 4 mars: Le pain, qui contient déjà 5 % de seigle, comprendra aussi 10 % d'orge. L'orge étant un aliment sain, l'on espère pour l'avenir, avoir du bon pain.

LES SPORTS. Berne, 4 mars: Notre équipe nationale de hockey sur glace a terminé dimanche sa saison internationale, battant l'équipe italienne par 5 buts à 2.

LE COMPTE D'ETAT DU CANTON DE GENEVE POUR 1941. Genève, 4 mars: Les comptes d'état du canton de Genève pour l'année 1941 accusent un déficit de 4 millions sur un total de dépenses de 42 millions.

AU GRAND CONSEIL BERNOIS. Berne, 4 mars: Le Grand Conseil bernois a examiné un décret sur la répartition des arrondissements électoraux et le nombre des mandats au Grand Conseil, rendu nécessaire à la suite du recensement fédéral.

LES 94 ANS DE LA REPUBLIQUE NEUCHATELOISE. Neuchâtel, 4 mars: La ville de Neuchâtel a célébré dimanche le 94<sup>e</sup> anniversaire de la République.

LA FETE DU 1ER MARS FUT MARQUEE PAR UNE CEREMONIE SPECIALE AU COURS DE LAQUELLE LES JEUNES GENS ET LES JEUNES FILLES, QUI ONT ATTEINT LEUR MAJORITE EN 1942, FURENT ACCUEILLIS DANS LA VIE CIVIQUE.

Les autorités civiles, militaires et religieuses leur rappelleront leurs devoirs et leurs droits de citoyens et de patriotes.

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1<sup>ère</sup> page)

De programmes financiers provisoires, le versement temporaire du produit de l'impôt sur le tabac à la caisse fédérale a continué à se faire. Le dernier arrêté prorogé est daté exceptionnel jusqu'au 31 décembre 1945.

La réalisation du projet d'assurance vieillesse et survivants étant suspendu, il faut renforcer le régime d'assistance destiné à couvrir les besoins les plus urgents. Dans une première période correspondant à la validité du premier programme financier, 18 millions par an furent accordés aux cantons et aux institutins générales de secours et d'assurance vieillesse, par la Confédération.

En avril 1940, outre ces 18 millions prélevés sur les recettes ordinaires de la Confédération aux bénéfices nets de la Régie des alcools qui voyait ses déficits continuellement se transformer en profits, soit 236 millions. Un arrêté de décembre 1941, dans l'intention de renforcer les secours aux vieillards, aux veuves et aux orphelins indigents, décidait enfin d'affecter le total des subventions, non plus aux institutions de secours, en général, mais uniquement aux vieillards et aux survivants.

Ainsi, à la suite des diverses dispositions, décrétées, on s'aperçoit qu'à la place de la réalisation du projet d'assurance, tel que la volonté populaire en 1925 en avait fixé le principe, les autorités lui ont substitué un régime d'assistance. Ce changement d'orientation n'est pas approuvé par chacun.

Indépendamment, de nombreux groupements qui se sont saisis de l'affaire, deux cantons: Genève et Neuchâtel, ont cru le moment venu de créer un régime définitif. Comme l'article 93 de la Constitution leur en donne le droit, les Grands Conseils des deux cantons ont voté des motions invitant les autorités centrales à mettre en étude une loi instituant l'assurance vieillesse et survivants dans le sens de l'article 34 quart.

Ce qui encourageait Genève et Neuchâtel à prendre ces initiatives, c'était l'existence d'une institution nouvelle et qui a déjà fait ses preuves: celle des caisses de compensation pour perte de salaire et de gain, au profit des militaires en service actif. Ces deux cantons envisagent qu'il y a à la ressources rêvées pour assurer le fonctionnement du système. Or il est incontestable que ce qui entrave avant tout la réalisation d'un principe généralement admis en Suisse, c'est l'aspect financier du problème de l'assurance vieillesse. Les caisses de compensation, alimentées par des versements des salariés, des employeurs et des pouvoirs publics, étaient à la tête de réserves atteignant au 30 juin dernier, le montant de 142 millions de frs.

Alors que la proposition genevoise prévoit que les ressources des caisses de compensation ne seraient utilisées qu'après la fin du service actif, celle de Neuchâtel en prévoit l'affectation immédiate à l'oeuvre qu'elle réclame sans plus tarder. Sur les deux textes cependant, le Conseil fédéral arrive à une conclusion négative. Dans les messages qu'il adressait à l'assemblée fédérale, le recommandant de ne pas donner suite aux initiatives cantonales. C'est que le Conseil fédéral s'il est tout acquis à l'idée de mettre sur pied un système d'assurance vieillesse et survivants, il n'apprécie pas de la même façon que les deux cantons, l'ordre d'urgence des problèmes sociaux qui peuvent se présenter dans un proche avenir.

Il estime qu'une fois couverts les besoins pressés en vue desquels les caisses de compensation ont été créées, celles-ci devraient être utilisées dans une autre direction que l'assurance des retraités et des survivants. Le Conseil fédéral pense au chômage qui peut de nouveau sévir même pendant la guerre et auquel on doit s'attendre à l'avenir une fois l'ensemble des pays industriels revenus aux fabrications de paix. C'est pourquoi le 7 octobre dernier, le Conseil fédéral a pris un arrêté qui réserve la possibilité de recourir aux Caisses de compensation pour les deux formes de la lutte contre le chômage c'est à dire la création d'occasions de possibilités de travail et l'aide financière directe aux chômeurs.

Dans ces conditions, le Conseil fédéral juge prématuré de s'engager d'ores et déjà, comme le lui demandaient ces deux cantons, à étudier un projet d'assurance vieillesse, prenant comme base financière et principale les caisses de compensation. Celles-ci n'ont pas fini d'ailleurs leur rôle original qui ne sera terminé que lorsque le service actif sera pour son compte un événement du passé. Or, dans sa réponse relative à la requête neuchâteloise, — et le gouvernement y insiste, — si l'on fait abstraction des ressources des caisses de compensation, toutes les ressources envisagées pour le service de l'assurance, sont requises pour l'assistance.

Le Conseil fédéral accorde la priorité dans l'ordre, aux questions de compensation des salaires des mobilisés, aux questions d'assurance aux vieillards dans la gêne et aux secours éventuels aux chômeurs. Tout en réservant l'avenir, il arrive à une conclusion provisoirement négative quant à l'assurance vieillesse. Malgré tous les regrets qu'on éprouve à voir déçu des espoirs généreux, on doit reconnaître que la prudence inspire cette décision.

JEAN FREY.

LA FETE DU 1ER MARS FUT MARQUEE PAR UNE CEREMONIE SPECIALE AU COURS DE LAQUELLE LES JEUNES GENS ET LES JEUNES FILLES, QUI ONT ATTEINT LEUR MAJORITE EN 1942, FURENT ACCUEILLIS DANS LA VIE CIVIQUE.

Les autorités civiles, militaires et religieuses leur rappelleront leurs devoirs et leurs droits de citoyens et de patriotes.

LA SEMAINE EN SUISSE

(Suite de la 1<sup>ère</sup> page)

De programmes financiers provisoires, le versement temporaire du produit de l'impôt sur le tabac à la caisse fédérale a continué à se faire. Le dernier arrêté prorogé est daté exceptionnel jusqu'au 31 décembre 1945.

La réalisation du projet d'assurance vieillesse et survivants étant suspendu, il faut renforcer le régime d'assistance destiné à couvrir les besoins les plus urgents. Dans une première période correspondant à la validité du premier programme financier, 18 millions par an furent accordés aux cantons et aux institutins générales de secours et d'assurance vieillesse, par la Confédération.

En avril 1940, outre ces 18 millions prélevés sur les recettes ordinaires de la Confédération aux bénéfices nets de la Régie des alcools qui voyait ses déficits continuellement se transformer en profits, soit 236 millions. Un arrêté de décembre 1941, dans l'intention de renforcer les secours aux vieillards, aux veuves et aux orphelins indigents, décidait enfin d'affecter le total des subventions, non plus aux institutions de secours, en général, mais uniquement aux vieillards et aux survivants.

Ainsi, à la suite des diverses dispositions, décrétées, on s'aperçoit qu'à la place de la réalisation du projet d'assurance, tel que la volonté populaire en 1925 en avait fixé le principe, les autorités lui ont substitué un régime d'assistance. Ce changement d'orientation n'est pas approuvé par chacun.

Indépendamment, de nombreux groupements qui se sont saisis de l'affaire, deux cantons: Genève et Neuchâtel, ont cru le moment venu de créer un régime définitif. Comme l'article 93 de la Constitution leur en donne le droit, les Grands Conseils des deux cantons ont voté des motions invitant les autorités centrales à mettre en étude une loi instituant l'assurance vieillesse et survivants dans le sens de l'article 34 quart.

Ce qui encourageait Genève et Neuchâtel à prendre ces initiatives, c'était l'existence d'une institution nouvelle et qui a déjà fait ses preuves: celle des caisses de compensation pour perte de salaire et de gain, au profit des militaires en service actif. Ces deux cantons envisagent qu'il y a à la ressources rêvées pour assurer le fonctionnement du système. Or il est incontestable que ce qui entrave avant tout la réalisation d'un principe généralement admis en Suisse, c'est l'aspect financier du problème de l'assurance vieillesse. Les caisses de compensation, alimentées par des versements des salariés, des employeurs et des pouvoirs publics, étaient à la tête de réserves atteignant au 30 juin dernier, le montant de 142 millions de frs.

Alors que la proposition genevoise prévoit que les ressources des caisses de compensation ne seraient utilisées qu'après la fin du service actif, celle de Neuchâtel en prévoit l'affectation immédiate à l'oeuvre qu'elle réclame sans plus tarder. Sur les deux textes cependant, le Conseil fédéral arrive à une conclusion négative. Dans les messages qu'il adressait à l'assemblée fédérale, le recommandant de ne pas donner suite aux initiatives cantonales. C'est que le Conseil fédéral s'il est tout acquis à l'idée de mettre sur pied un système d'assurance vieillesse et survivants, il n'apprécie pas de la même façon que les deux cantons, l'ordre d'urgence des problèmes sociaux qui peuvent se présenter dans un proche avenir.

Il estime qu'une fois couverts les besoins pressés en vue desquels les caisses de compensation ont été créées, celles-ci devraient être utilisées dans une autre direction que l'assurance des retraités et des survivants. Le Conseil fédéral pense au chômage qui peut de nouveau sévir même pendant la guerre et auquel on doit s'attendre à l'avenir une fois l'ensemble des pays industriels revenus aux fabrications de paix. C'est pourquoi le 7 octobre dernier, le Conseil fédéral a pris un arrêté qui réserve la possibilité de recourir aux Caisses de compensation pour les deux formes de la lutte contre le chômage c'est à dire la création d'occasions de possibilités de travail et l'aide financière directe aux chômeurs.

Dans ces conditions, le Conseil fédéral juge prématuré de s'engager d'ores et déjà, comme le lui demandaient ces deux cantons, à étudier un projet d'assurance vieillesse, prenant comme base financière et principale les caisses de compensation. Celles-ci n'ont pas fini d'ailleurs leur rôle original qui ne sera terminé que lorsque le service actif sera pour son compte un événement du passé. Or, dans sa réponse relative à la requête neuchâteloise, — et le gouvernement y insiste, — si l'on fait abstraction des ressources des caisses de compensation, toutes les ressources envisagées pour le service de l'assurance, sont requises pour l'assistance.

Le Conseil fédéral accorde la priorité dans l'ordre, aux questions de compensation des salaires des mobilisés, aux questions d'assurance aux vieillards dans la gêne et aux secours éventuels aux chômeurs. Tout en réservant l'avenir, il arrive à une conclusion provisoirement négative quant à l'assurance vieillesse. Malgré tous les regrets qu'on éprouve à voir déçu des espoirs généreux, on doit reconnaître que la prudence inspire cette décision.

JEAN FREY.

ED. LAURENS La cigarette de qualité par excellence. Table with 4 columns: Cigarette name, P.T., Price, Quantity. Includes: Laurens - Extra, Surfine, Prince de Monaco, Fine No. 16, Filtra.

FRITZ F. KUNG Ingénieur - Spécialiste. 14, Rue Stamboul, R.C. No. 22062. Téléphone No. 21180. Alexandria. SPECIALITES: Moulins à cylindres automatiques, Installations de Silos, Transporteurs à chaîne «Redler», pour céréales, charbon, Transporteurs Pneumatiques, graines de coton, etc.

ESCHER WYSS ZURICH Représentant pour l'Egypte W. WINKLER. 21, Avenue Foad 1er, LE CAIRE. Turbines à vapeur, Turbo-compresseurs, Chaudières.

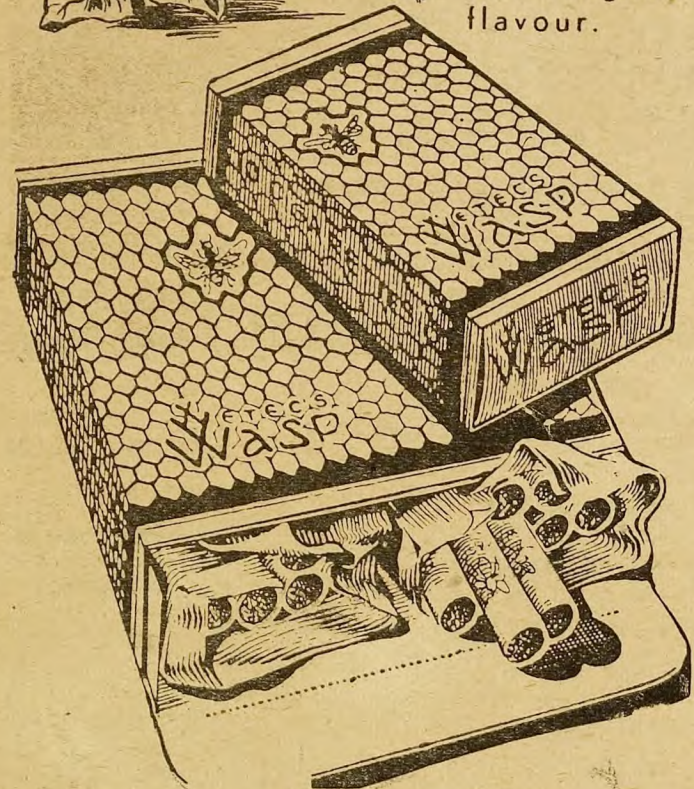
Tauco (LATE DELTA) Manufacturing Company 1936. OUTILLAGE POUR LE TRAVAIL DU BOIS. A COMMANDE MOTRICE. Représentants: SULZER FRÈRES. LE CAIRE - ALEXANDRIE. 44, RUE KASR EL NIL. 4, RUE GARE DU CAIRE.

THE LAND BANK OF EGYPT BANQUE FONCIERE D'EGYPTE. Société Anon. Egyptienne fondée par Décret Khédival du 10/1/1905. Siège Social à ALEXANDRIE. CAPITAL £ 1.000.000 — RESERVES & PROVISIONS £ 805.000. Prêts sur Hypothèques à long ou court terme. Acquisition de créances hypothécaires. Acceptation de capitaux et dépôt avec ou sans intérêts.

**THE VIRGINIA CIGARETTE AT ITS BEST.**



In WETEC'S WASP you have the Virginia cigarette at its best: delicate aroma, smoothness and the real Virginia flavour.



**WETEC'S WASP**  
The perfect Virginia Cigarette.

CHOCOLAT VANILLE

CHOCOLAT AU LAIT

CHOCOLAT AU LAIT & NOISETTES

en tablettes

en vente

chez

"GROPPI" & "A L'AMERICAINE"

R.C. Caire No. 166.

**THE LONDON HOUSE**

14, RUE SESOSTRIS, 14

ALEXANDRIA - TELEPHONE No. 29173

HIGH CLASS NAVAL - MILITARY - CIVIL

and

LADIES TAILORS

SHIRTS TO ORDER

HOSIERY

Les produits pharmaceutiques

**SANDOZ**

sont en vente dans toutes les pharmacies du Proche-Orient



SANDOZ S.A. BALE (SUISSE)

**S.A. TUNGSRAM - ZURICH**

SUCCURSALE D'EGYPTE

LE CAIRE

20, rue Cheikh Abou el Sebaa  
B.P. 1885 - R.C. 10294

ALEXANDRIE

26, Bld. Saad Zaghloul  
B.P. 587 - R.C. 8052

VALVES DE T.S.F.

APPAREILS DE RADIO

LAMPES ELECTRIQUES

PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES RADIO.

**AU CAIRE**

Parmi nos Sociétés...

**INVITATION**

Mme Brunner se fera un plaisir de recevoir les dames suisses pour prendre le thé chez elle lundi le 9 Mars 1941, à 4 h. p.m.



SECTION SUISSE DE TIR, LE CAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire du 15 Février a nommé le Comité suivant pour l'année 1942:

- Président: M. CHARLES MULLER
- Vice-Président / Chef de Tir: M. ALBERT GMUER
- Trésorier / Econome: M. ROBERT REINFRANK
- Secrétaire / Réviseur: Dr. AURELE GRABER
- Assesseur: M. GEORGES TSCHOPP

**Un appel en faveur de la Délégation suisse de la Croix Rouge Internationale dans le Proche Orient**

Un Comité d'action a été institué à Alexandrie en vue de réunir des fonds pour aider la Délégation de la Croix Rouge de Genève, dans le lourd travail qui lui incombe dans le Proche-Orient.

Tous les Suisses d'Alexandrie auront reçu à ce propos un appel et un formulaire et chacun est prié de bien vouloir lui réserver l'accueil le plus favorable.

**Appel à la Colonie Suisse d'Alexandrie**

La Délégation du Comité International de la Croix-Rouge au Caire, sera reconnaissante à tous les Suisses qui voudront lui faire don de livres neufs ou usagés en langue française, italienne ou allemande. Ces livres seront distribués aux prisonniers de guerre se trouvant dans les différents camps et hôpitaux d'Egypte, où les bibliothèques sont peu fournies jusqu'ici.

Les livres envoyés à la Délégation du Comité International de la Croix-Rouge ne doivent pas avoir de caractère politique; des dictionnaires en deux langues seraient particulièrement appréciés, ainsi que des livres techniques pouvant permettre aux prisonniers de travailler utilement (mathématiques, sciences diverses, médecine, etc.).

Nous ne doutons pas que cet appel trouvera écho parmi les cercles de la Colonie Suisse qui prouveront ainsi une fois de plus, leur compréhension à l'égard de la tâche humanitaire du Comité International de la Croix-Rouge.

Les livres peuvent être envoyés ou déposés aux adresses suivantes:

LE CAIRE: Délégation du C.I.C.R., 16 Avenue Reine Nefise.  
ALEXANDRIE: Délégation du C.I.C.R., 18, Rue Fouad 1er.

FIRE, LIFE BURGLARY, MOTOR CAR & INSURANCE  
**Guardian Assurance Company, Limited**  
FIDELITY  
**National Guarantee & Suretyship Ass<sup>y</sup>, Ltd.**

Low Rates - Absolute Security  
Claims Promptly and Liberally settled.

**HEWAT BRIDSON & NEWBY**

ALEXANDRIA: 6, Rue de l'Ancienne Bourse. Tel. 21224  
CAIRO: 50, Sharia Kasr el Nil. Tel. 43005.

**MENA HOUSE HOTEL**  
PYRAMIDES

**CHAQUE SAMEDI**  
**DINER DANSANT**

Prière de réserver les tables d'avance. Tél 96812-3-4

**A ALEXANDRIE**

Parmi nos Sociétés...



**BAZAR ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ "HELVETIA"**

Le Bazar Annuel de la Société de Bienfaisance «HELVETIA», aura lieu le Samedi 7 Mars 1942, au Cercle Suisse à Chatby à partir de 4 heures p.m.

Il y aura des attractions pour enfants et grandes personnes, danse; buffet froid.

La Fête se prolongera dans la soirée.

(Un comptoir pour déposer les paquets se trouvera dans la salle).

**Société Suisse de Secours d'Alexandrie**

L'Assemblée Générale Annuelle de la Société Suisse de Secours d'Alexandrie du 1er Mars, après avoir remercié les membres sortant pour les services rendus, a constitué son Comité pour 1942, comme suit:

- Président: M. R. LANDERER.
- Vice-Président: Dr. ALFRED ESCHER.
- Secrétaire: M. RODOLPHE KLAESI
- Trésorier: M. J. E. GRAND.
- M. le Pasteur WIDMER.

**Société Suisse d'Alexandrie**

Dimanche dernier, 1er Mars 1942, 50 membres actifs de la Société Suisse d'Alexandrie étaient réunis en Assemblée Générale au Cercle Suisse, Chatby.

Après avoir agréé le Rapport du Comité sur l'Exercice 1941 et les comptes pour la même période, les membres procédèrent à l'élection du nouveau Comité pour 1942, dont voici la composition:

- Président: M. A. MAEDER (ancien)
- Vice-Président: M. M. BOUVIER (ancien)
- Secrétaire: M. A. CATTIN (ancien)
- Caissier: M. M. J. KOLLER (ancien).
- Bibliothécaire: M. E. WIDMER (ancien).
- Commissaires: M. R. EICHE (ancien)  
M. R. KNAUER (ancien)  
M. J. SIGG (ancien)  
M. M. SIMMEN (nouveau).

Tous les membres de l'ancien comité, sauf un seul, avaient accepté un renouvellement de leur mandat, de sorte que le choix des titulaires fut grandement facilité. M. A. MAEDER président remercia l'assemblée pour la confiance manifestée à l'égard de ceux qui ont présidé aux destinées du Cercle et qui continueront à le faire une année encore. Il adressa également des remerciements à M. Balzer O., qui se retire après avoir occupé 3 années durant le poste délicat d'économe et souhaita la bienvenue au Comité, à M. Max Simmen, nouvel élu. Les questions à l'ordre du jour furent l'objet de discussions assez animées, puis, en fin de séance, M. Kupper H. se fit l'interprète de l'assemblée, remerciant le Comité pour l'activité déployée l'an dernier et lui souhaitant plein succès en 1942.

La séance se termina à une heure assez avancée, ce qui abrégea le «Frühshoppen» servi ensuite, mais permit néanmoins aux moins pressés de commenter en cercle restreint, les décisions prises par l'assemblée générale.

**KING DAVID HOTEL**  
JERUSALEM

L'Hôtel le plus luxueux en Orient construit en 1930

200 Chambres, 100 Salles de bain

LE PLUS GRAND CONFORT A DES PRIX MODÉRÉS

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

**S. A. E. "PHAROS"**

Capital entièrement versé L.E. 25.000  
R.C. No. 171 Alex.

Siège: ALEXANDRIE, 4, Boulevard Saad Zaghloul  
Succursales: LE CAIRE - PORT-SAÏD - SUEZ.

Déménagements Locaux par Fourgons Capotonnés  
Emballages de Mobilier en Caisses et en Cadres (Liftvans)  
Forfaits de Transport pour et de toutes les principales villes du monde  
Dédouanements - Transits - Expéditions - Assurances

Services Divins



EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE  
14, Rue de la Poste  
(Tél. 24249).

Dimanche 8 Mars  
10 h. 15 a.m. Culte en allemand.  
\*\*\*

L'Assemblée Générale de l'Eglise Protestante d'Alexandrie, aura lieu le Dimanche 15 mars 1942, à 11.15 a.m., à l'issue du culte.

La présence d'un nombre déterminé de membres de l'Eglise est nécessaire pour que l'Assemblée puisse délibérer valablement.

Ordre du Jour:

- 1) Procès-verbal de la dernière assemblée générale.
  - 2) Rapport annuel sur la situation générale de l'Eglise.
  - 3) Rapport sur la situation financière et projet de budget pour 1942.
  - 4) Rapport des Censeurs.
  - 5) Délibération et décision sur les motions éventuellement présentées en vertu de l'article 29, al. 5 des statuts.
  - 6) Election de trois membres sortant du comité.
  - 6) Election des censeurs.
- Pour tout ce qui concerne l'Eglise, prière de s'adresser au pasteur Widmer, Tél. 24249 ou R. 1802.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE

39, Avenue Fouad 1er

Dimanche 8 Mars

10 h. 15. Ecole du Dimanche.  
11 h. - Culte: «DEVANT LA SOUFFRANCE; IL REVOLTE».

En prévision des fêtes de Pâques et du culte de Confirmation, un chœur de dames et de demoiselles se réunit le mercredi, à 6 h. p.m., au domicile du pasteur. Toutes celles qui voudront s'y joindre seront les bienvenues.

Adresse de M. le Pasteur Ecuyer: 30, Rue Madateh, 5e étage, appartement 18. Tél. 42199

VENDREDI 6 MARS, à 6 h. p.m., à l'Oriental Hall de l'Université américaine, 4ème conférence de la série sur le Christianisme et l'ordre mondial: «Le Christianisme et l'Education», en anglais, par le Dr. Charles Watson, Recteur de l'Université américaine.

FIANCILLES

Nous apprenons avec le plus vif plaisir les fiançailles de notre compatriote:

Melle MARG. BLANCHE de JENNER avec  
Capt. HUGH HOLMES  
du 5th R. Northumberland Fusiliers.

Nous présentons à cette occasion, aux heureux fiancés ainsi qu'aux parents, l'expression bien sincère de nos félicitations et de nos vœux les meilleurs.

APPEL A LA COLONIE SUISSE DU CAIRE

Le Comité International de la Croix-Rouge serait très reconnaissant aux personnes de la Colonie Suisse du Caire qui pourraient lui prêter certains meubles tels que: bureaux ou tables et armoires à étagères. Deux machines à écrire seraient également très utiles.

SOCIETE HELVETIA

Ouvroir des Dames Suisses

Madame, Nous avons l'honneur de vous faire savoir que selon la décision de l'Assemblée Générale Annuelle du 26 janvier, la fête de bienfaisance de l'Helvetia aura lieu le 7 Mars dans la grande salle des fêtes du Cercle, à partir de 4 heures de l'après-midi et se prolongera dans la soirée. Comme les années précédentes il y aura un buffet, un bar, différentes jolies attractions, on dansera.

Pour faciliter l'estimation des objets ainsi que l'arrangement des comptoirs de vente, le Comité vous serait reconnaissant, si vous vouliez avoir la bonté d'envoyer l'ouvrage et les objets destinés à la pêche, à la roue, à la loterie etc., le 4 Mars au plus tard.

Veuillez agréer, Madame, nos plus cordiales salutations.  
Le Comité.

CONFISERIE - TEA-ROOM BAR

JEAN LOQUES

Rue Soliman Pacha, Le Caire

Service à domicile.

A NOS LECTEURS

NOUS PRIONS NOS LECTEURS DE BIEN VOULOIR SOUSCRIRE UN ABONNEMENT 1942-1943 AU:

«JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT».

LES ABONNEMENTS PEUVENT ETRE ADRESSES AU CAIRE:

à M. J. SAPIN  
22, Rue Kasr el Nil  
Tél. 40938

à ALEXANDRIE:  
à l'Administration du Journal  
30 Rue Salah el Dine  
Tél. 29795.

# BANQUE OTTOMANE

FONDÉE EN 1863

CAPITAL ... Lstg. 10.000.000  
VERSE ... Lstg. 5.000.000  
RESERVES ... Lstg. 1.250.000

LONDRES MANCHESTER ISTANBUL

AGENCES EN EGYPTÉ:  
ALEXANDRIE - LE CAIRE - MOUSKY - ISMAILIA - MINIEH  
- PORT-SAID - MANSOURAH - GENEIFA - PORT-TEWFIK.

Agences dans toutes les Principales villes de:  
TURQUIE - CHYPRE - IRAK - IRAN  
PALESTINE - TRANSJORDANIE.

La BANQUE OTTOMANE traite toutes sortes d'Opérations de Banque.  
R.C. Alexandrie 143

# IONIAN BANK LIMITED

Fondée en 1839

Siège Social: 25/31, Moorgate, LONDRES E.C. 2

Capital autorisé: £ 1,000,000. Capital Souscrit et versé: £ 600,000  
Fonds de Réserve: £ 75,000

Succursale en Egypte: 10, Rue Adib, ALEXANDRIE  
Agences » » » Benha, Beni-Suef, Damahour, Fayoum, Mansourah, Minieh, Tantah, Zagazig.

Succursales et Agences en GRÈCE et à CHYPRE

Toutes opérations de Banque, Caisse d'Épargne.  
R. C. No. 374 - Alexandrie.

# The Tractor & Engineering Co. S. A. E.

(incorporating MOSSERI, CUIRIEL & Co.)

ALEXANDRIE: 7, Rue de la Gare du Caire  
LE CAIRE: 140, Rue Emad el Din

AGENTS DES MAISONS:

MARSHALL, SONS & Co. (Successors) Ltd. Gainsborough.

INGERSOLL-RAND Co. Ltd. - Londres.  
THE GENERAL ELECTRIC Co. Ltd. Londres.

Garantie

L'emballage et la capsule de garantie de l'huile TONELINE préviennent la fraude.

vérifiez la capsule

## TONELINE

# JACOT-DESCOMBES & Cie

BUREAU TECHNIQUE

ALEXANDRIE, 12, Rue Sidi Metwalli - Tél. 27227  
LE CAIRE, 21, Avenue Fouad Ier - Tél. 53959

**BROWN BOVERI** Machines et appareils électriques  
Moteurs - Transformateurs - Soudure à l'arc - Traction électrique - Centrales  
Turbines à vapeur - Chaudières Velox

**SCHLIEREN LANDIS et GYR** Ascenseurs - Monte-charge  
Compteurs électriques

J. G. JACOT-DESCOMBES - Bureau d'Ingénieur - Conseil  
Projets d'installations électriques, thermiques et frigorifiques.  
Elaboration de devis - Expertises - Inspections - Surveillance.

# COMPTOIR DES CIMENTS

Société Egyptienne de Ciments Portland Tourah et Helwan  
Portland Cement Company

Siège Social: LE CAIRE, 21, Avenue Fouad Ier, Immeuble « La Genevoise »  
B.P. 844, Téléphone 46025

Bureau: à ALEXANDRIE, Rue de la Poste No. 10  
B.P. 397, Téléphone 21579

CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL

Garanti conforme au British Standard Specification for Portland Cement, ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien.

« SUPERCRETE

Ciment à haute résistance et à durcissement rapide

SEAWATER CEMENT

Ciment Portland Artificiel spécialement fabriqué pour travaux exposés à l'attaque des eaux de mer et des eaux sulfatées.

PRODUCTION ANNUELLE: 600.000 TONNES

# CREDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863.

AGENCES EN ÉGYPTÉ SOUS

L'ADMINISTRATION DU SIÈGE DE LONDRES

ALEXANDRIE - LE CAIRE-MOUSKY - PORT-SAID

R.C. 136 R.C. 2361 R.C. Canal 113

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

COFFRES-FORTS EN LOCATION AU CAIRE ET A PORT-SAID

## Le coin de la ménagère

Pour remplacer le calcium qu'il est si difficile de se procurer actuellement, voici un bon fortifiant, peu coûteux:

**COGNAC AUX OEUFS.** - Se procurer 12 oeufs très frais (du jour), les laver et verser dessus (dans un grand bol) 12 jus de GROS citrons. Remuer plusieurs fois par jour. Après 36 ou 48 heures, les coquilles doivent être complètement fondues, et il ne doit rester autour des oeufs que la mince pellicule molle et opaque, qui retient l'intérieur. Retirez cette enveloppe et battez vos oeufs avec le lait de phosphate obtenu du jus de citron et des coquilles. Ajouter 1 litre et demi de sucre en poudre, continuez à battre, puis ajoutez ensuite une bouteille de Cognac (Zotlos ou autre, environ 3/4 de litre à P.T. 25), battre encore 5 minutes. Passer ce mélange et mettre en bouteilles.

Prendre un verre à liqueur avant les deux principaux repas.

TANTE DAASIE

## Par ci, par là

### LES DIX COMMANDEMENTS DE DIEU

L'écrivain catholique Paul Claudel, dans une longue étude parue dans «La vie intellectuelle», fait une intéressante analyse des dix commandements tels qu'ils furent donnés au Sinaï. Retenons plus particulièrement son introduction où il affirme le caractère universel et éternel du Décalogue et où il fait allusion à la mutilation par l'Eglise dont les dix commandements ont été l'objet.

L'explorateur de la Bible qui, suivi de quatre cents chameaux ployant ouvrages de références, est parvenu à ce site de l'Exode où le doigt du Tout Puissant Lui-même a écrit en caractères ineffaçables sur une double page de pierre Ses dix Commandements pour tous les siècles et tous les hommes, n'est pas médiocrement surpris de voir que ce texte sacré ne correspond pas avec le petit poème qu'il a appris par cœur dans son catéchisme français, étant enfant, et qu'il retrouve encore dans son paroissien quand il va se confesser. Le deuxième Commandement, relatif aux idoles, a été purement et simplement supprimé! En revanche on a coupé en deux le dixième Commandement. Les sixième et neuvième Commandements sont à peu près pareils, de sorte que dans l'examen de conscience ils sont placés sous la même rubrique. Et, ce qui est plus grave encore peut-être, toute l'économie du Code sacré a été bouleversée, de sorte que l'un des Commandements qui appartient à la seconde page a été reporté à la première.

## Le coin du Sourire

### IL CHERCHAIT L'OUBLI

Des explorateurs pénétrant dans une forêt vierge de l'Afrique Centrale trouvent à plusieurs reprises, des traces du passage récent d'un homme.

Intrigués, ils se mettent à la recherche et finissent par se trouver nez à nez avec un grand gaillard hirsute, presque nu mais très calme.

— Je vois, fait l'homme, vous êtes étonnés de me trouver ici. J'ai fui le monde, les gens, la ville. J'ai suivi venu ici afin de chercher l'Oubli.

— L'Oubli? L'Oubli de quoi?  
Le solitaire réfléchit et répond:  
— L'Oubli de quoi? Ma foi, j'ai oublié.

## LA CIRCULATION A ALEXANDRIE

### UN RECUEIL DES REGLEMENTS

Le département du trafic à Alexandrie vient de publier un recueil des règlements concernant la circulation que les automobilistes peuvent consulter avec beaucoup de profit.

Il y a, tout d'abord, l'Ordonnance du gouverneur militaire relative à l'interdiction pour les voitures de circuler rue Chérif pacha et rue Fouad Ier, jusqu'au Palais Municipal ainsi que l'organisation du trafic en sens unique dans certaines autres rues et, notamment, Place Mohamed Aly, rue de l'ancienne Bourse, rue Mahmoud pacha El Falaki, rue Adib, une partie de la rue Tewfik etc. Il y a, également, l'interdiction aux obsèques, cyclistes, etc. de circuler dans certaines rues puis vient le règlement sur le stationnement des automobiles. Le recueil publie la liste complète des rues à sens unique et des squares pour le stationnement des véhicules.

Il y a lieu de rappeler l'Ordonnance du gouverneur militaire d'Alexandrie concernant les restrictions sur l'éclairage des phares, les signes distinctifs que doivent porter les phares des chefs d'ilot et des volontaires de la défense passive, sur l'interdiction d'utiliser un clackson ressemblant au son de la sirène d'alerte ni pendant un raid aérien ou entre 10 h. du soir et 7 h. du matin, etc.

Enfin, le recueil contient la liste des rues où la circulation est interdite la nuit ainsi que le tarif approximatif des taxis pour les principales courses.

## CONCERTS

### SALLE DES FETES BAUDROT

Samedi 7 mars 1942 à 6 heures p.m., sous les auspices de la Société des Concerts d'Egypte, un récital de piano oeuvres de Georgette - Wanda Sliny, jouées par elle-même avec le concours de Mr. Montebrozzi (violoncelle) aura lieu dans la Salle des Fêtes Baudrot, 2, Avenue Fouad Ier.

#### PROGRAMME:

- Pastorale  
Deux Etudes: No. II et No. VIII (Poland)  
Berceuse,  
Petite Prélude,  
Feuille d'Automne,  
Mazurka,  
Fête au Village.
- Sonate No. II (Agitato, Intermezzo, Andantino, Allegro).  
Etude No. X,  
Lieder,  
Divertissement,  
Sérénade Andalouse,  
Chanson d'Amour (pour violoncelle et piano).  
Tempo di Valse.

#### A L'ATELIER

Un récital de Piano donné par Mme Helyett Bousson aura lieu Samedi 14 mars à 4 heures très précises à l'Atelier, 2, rue Saint-Saba.

#### PROGRAMME:

- Bach-Listz: Fantaisie et Fugue en sol mineur,  
Beethoven: Sonate op. III (Maestoso, allegro con brio, appassionato, Arietta (con variazioni), Adagio molto semplice e cantabile).
- Chopin: Deux Ballades (en sol mineur et en la mineur).  
Terni: Deux Etudes (No. 5 et 6),  
Granados: Deux Danses.  
Albeniz: Sévilla, Triana.  
Prix des places (taxe comprise) P.T. 25. — (Pour les membres de l'Atelier et les militaires en uniforme P.T. 20).

## KAMAL

177 Rue Emad El Dine (en face Magasin Adès)

Maison spécialisée pour la vente d'articles Bonneteries hommes - Chemises, Pyjamas, Robes de Chambre prêts et sur mesure.

## AUTOMOBILES PEUGEOT - NASH

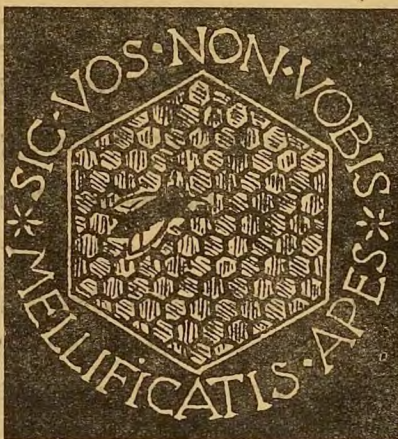
Voitures Neuves et d'occasion

Bicyclettes Raleigh Rudge - Hercules

Facilités de paiement

## G. PAVID & Co

Rue Elfy Bey  
Le Caire. — R.C. 1382



## MIEL PUR ABADIEH REINHART

El Hawab Dakalish  
Représentant à Alexandrie: M. SURBECK  
Représentant au Caire: M. SCHOTT

Préservez votre santé en buvant

Les Eaux Gaseuses

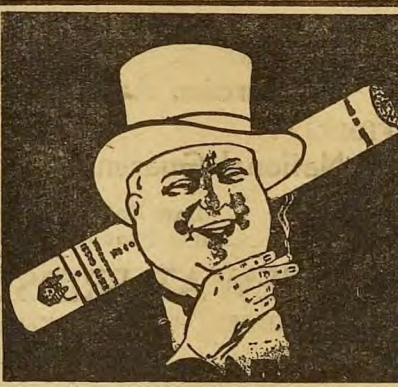
Marque déposée N. SPATHIS

La boisson saine et rafraichissante par excellence

## MONTRES DE QUALITE

chez O. DUSONCHET & FILS  
2, Av. Fouad Ier, LE CAIRE  
Maison suisse fondée en 1896

## CHRISTO CASSIMIS



LES CIGARETTES DES BONS FUMEURS  
R.C. Alex. No. 18143

Macdonald's Special Soda Water

Makes a Good Drink Taste Better

MACDONALD'S MINERAL WATERS  
3, Sharia Cattouli, Tel. 20270, CAIRO.

Joseph FRIGIERI  
BRITISH FIRM  
6, S. Mark Street  
ALEXANDRIE  
R.C. 22061 Alex. Tél. 23337

IRONMONGERY AND GENERAL HARDWARE STORE  
CARPENTER'S AND MECHANICAL TOOLS, GARDEN IMPLEMENTS.  
YALE LOCKS AND PADLOCKS, etc., etc.

# FILATURE NATIONALE D'EGYPTE

S. A. E.

ALEXANDRIE (R.C. Alex. 99.)

Capital : Lstg. 800.000

R. C. Alex. 99

Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie; Teinturerie, Fil à Coudre

BUREAUX à KARMOUS: Téléphone 21399.

AGENCE au Caire: 71, Rue Neuve (Mousky) Tél. 51884

R.C. Caire 984

COMPTOIR POUR LA VENTE DES FILES EGYPTIENS:

4, Rue Sultan el Sabeh, Hamzaoui. Téléphone 53507

R.C. Caire No. 10

MAGASINS DE VENTE A ALEXANDRIE:

14, Rue Chérif Pacha et 26, Boulevard Saad Zaghloul

ainsi que dans presque tous les quartiers de la ville.

Sociétés-Sœurs de la FILATURE NATIONALE D'EGYPTE:

<b>SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE des INDUSTRIES TEXTILES</b> S.A.E. Tél. 27493 Usines à Moharrem Bay sur la rive gauche du Canal Mahmoudieh Capital L.E. 500.000 Tissage du coton, lin jute et soie. Blanchisserie, teinture et impression. R.C. Alex. 128	<b>SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE de l'INDUSTRIE de BONNETERIE</b> S.A.E. Tél. 2904 Usines près du Pont de Moharreb Bey Capital: L.E. 100.000 Tissage, Tricotage, Bonneterie, Blanchiment, Teinture de toute fibre textile. R.C. Alex. 10259	<b>SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE d'INDUSTRIE de TISSUS-ÉPONGES</b> Production spéciale des meilleurs TISSUS-ÉPONGES en Egypte R.C. Alex. 2709
---	--	--

NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS EMPLOYÉS: 10.000

# Société Commerciale Belgo-Egyptienne

Société Anonyme Egyptienne

Ancienne Maison J. GHYSELEN

ALEXANDRIE, 4, Rue Chérif Pacha B.P. 654  
Téléphones: Privé-M. J. Ghysselen 22520 Direction 29151 Bureau 23525 Quai charbonnier 26163  
Succursale au Caire: 18, Rue Adly Pacha - B.P. 127 - Tél. 59626 Reg. Comm. 936

Charbons, Engrais Chimiques, Dédouanages, Transports, Représentations Commerciales et Industrielles.

Agents et Distributeurs en Egypte du

CENTRAAL STIKTOF VERKOOPBUREAU

LA HAYE (HOLLANDE)

(Sulfate d'Ammoniaque, Nitrate de Chaux, etc.)

# BARCLAYS BANK (DOMINION, COLONIAL AND OVERSEAS)

LONDON Offices:  
29, Gracechurch Street, E.C. 3, Circus Place, London Wall, E.C. 2  
Oceanic House, 1, Cockspar Street, S.W. 1.

CAPITAL SUBSCRIBED £6,975,500 - Capital Paid Up £4,975,500  
Reserve Fund £2,100,000  
C. R. Alexandria No. 92  
OVER 400 BRANCHES

Egypt, Sudan, Palestine, Cyprus, Union of South Africa, Rhodesia, Kenya, Uganda, Tanganyika, Portuguese East Africa, Nyasaland, South West Africa, British West Africa, British West Indies, Eritrea, Abyssinia and British Guiana, Mauritius, Liverpool, Manchester, Gibraltar, Malta and New-York.

HEAD OFFICE: 54, LOMBARD STREET, LONDON, E.C. 3.  
BARCLAYS BANK (Canada), Montreal and Toronto.

The Bank acts as Correspondent for Home, Colonial and Foreign Banks.  
AFFILIATED TO BARCLAYS BANK Ltd. (TOTAL RESOURCES EXCEED Lstg. 400,000,000)

# DISQUES - GRAMOS - RADIOS



chez: VOGEL & Co.

LE CAIRE:

16, Sh. Adly Pacha

ALEXANDRIE:

28, Rue Chérif Pacha

# Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Egyptienne

Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929

R.C. Caire No 39 - R.C. Alex. No 692

Capital souscrit... L.E. 1.000.000

Capital versé... L.E. 500.000

Reserves au 1er juillet 1941... L.E. 37.983

Siège Social au Caire: 45, Rue Kasr El Nil

Siège à Alexandrie: 10, Rue de Stamboul

« Traite toutes opérations de Banque »

# Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200

1er versement P.T. 210, et 11 mensualités de P.T. 90

CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730

1er versement P.T. 125, et 11 mensualités de P.T. 55

LEBON & Cie.

Rue Sidi Metwalli No. 14 - ALEXANDRIE

FE 10

instantané...

## NESCAFÉ

Visite inattendue? ...

vous permet d'offrir à la minute un délicieux café.

Le café sans cafetière

c'est un produit NESTLÉ

# GORDON'S GIN